

<https://www.pressegauche.org/Sante-et-services-sociaux-Le-personnel-en-retraitement-des-dispositifs-medicaux>



Santé et services sociaux - Le personnel en retraitement des dispositifs médicaux demande reconnaissance et respect



(FSSS-CSN)

Date de mise en ligne : vendredi 6 novembre 2020

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

LAVAL, QC, le 6 nov. 2020 - Les préposé-es en retraitement des dispositifs médicaux (PRDM) du CISSS de Laval manifestent ce midi devant l'hôpital de la Cité-de-la-Santé pour réclamer la pleine reconnaissance de leur travail. En négociation pour le renouvellement des conventions collectives, échues depuis le 31 mars, ces travailleuses et ces travailleurs ont fait le point hier sur l'avancement des travaux, en vidéoconférence, avec l'équipe de négociation de la FSSS-CSN. Elles en sont ressorties déçues et en colère.

Après plus d'une vingtaine de rencontres de négociation sectorielle, le comité de négociation de la FSSS-CSN déplore le manque de reconnaissance pour le personnel en retraitement des dispositifs médicaux. Au nombre des priorités pour ces travailleuses, notons la nécessité de réévaluer correctement leur emploi afin de déterminer le bon taux de salaire. Des changements significatifs sont intervenus dans cette profession notamment en ce qui a trait aux tâches et responsabilités ainsi qu'à la formation professionnelle plus accrue exigée par les employeurs. La FSSS-CSN revendique un exercice de reclassement respectant l'équité salariale depuis plusieurs années.

« Cela fait des années que nous interpellons les gouvernements à ce sujet. Le problème est bien connu et documenté. Le gouvernement sait qu'il y a une injustice envers ce personnel qui perdure dans le temps. Alors quand les PRDM ont su que le gouvernement ne leur offrait toujours rien pour régler cette question, évidemment ça a soulevé toute une grogne, explique le représentant de ce personnel au sein de la FSSS-CSN, Christian Meilleur ».

Salaires trop faibles

Les faibles augmentations de salaire octroyées au fil des ans ont creusé un retard de plus en plus important par rapport aux comparateurs à l'extérieur du secteur public, en particulier dans les emplois plus spécialisés. Ainsi, les établissements se retrouvent aujourd'hui avec des difficultés importantes d'attraction et de rétention du personnel, notamment chez les PRDM. Ce personnel est pourtant indispensable au bon fonctionnement car il voit notamment à décontaminer tout le matériel médical, un pilier de la prévention des infections. Avec un taux de salaire horaire de 21,55 \$ après cinq ans, cette profession doit être revalorisée.

« À entendre le gouvernement, le réseau de la santé n'a que deux ou trois titres d'emploi importants et au diable tous les autres, dénonce la vice-présidente régionale de la FSSS-CSN, Marlène Figueroa. C'est méprisant à l'égard de tous les maillons essentiels de la chaîne des soins et services. Les PRDM sont au front chaque jour. Tout le matériel souillé de la covid leur passe entre les mains à un moment ou à un autre. Pourtant le gouvernement refuse de leur verser la prime qu'il verse à d'autres salarié-es au front, parce qu'ils sont moins nombreux, qu'ils sont moins visibles. Le ministre de la Santé Christian Dubé devrait lâcher ses lignes de presse un peu et venir voir l'effet de ses décisions sur le moral des troupes ».

« Les travailleuses et les travailleurs de la santé et des services sociaux nous ne demandons pas la lune, poursuit la présidente du Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS de Laval - CSN, Marjolaine Aubé. Les problèmes qu'on souhaite régler ne sont pas apparus hier matin. C'est parce que pendant des années, le gouvernement a voulu remettre la solution à plus tard. Maintenant, on ne veut plus attendre. On ne peut plus attendre. Au contraire, il y a urgence d'agir. »